

UE, Propositions de réduction de la Pêche de Grands fonds

Les nouvelles sont mitigées pour les ports bretons qui traquent les espèces dites d'eau profonde. La Commission européenne a proposé, ce vendredi, de réduire fortement les prises de sabre noir (-20 % en 2015 et -20 % de plus en 2016), qui passeraient de 3 966 tonnes au total en 2014 (dont 3 172 pour la France) à 2 538 t en 2016. Comme la Commission manque de données scientifiques, elle applique le principe de précaution.

S'agissant du grenadier de roche, autre espèce prisée par les Français, Maria Damanaki, la commissaire à la Pêche sortante, souhaite l'atteinte du RMD (rendement maximal durable) dès 2015. Elle applique donc une baisse des volumes de captures de 12 % en 2015 (à 3 794 tonnes au total), avant une légère hausse de 2 % en 2016 (à 3 858 tonnes).

Négociation en décembre

Les espèces de grands fonds vivent à des profondeurs supérieures à 400 mètres. Ces ressources sont particulièrement vulnérables à la surpêche. Leur croissance est lente et leur fécondité plutôt faible. Dans l'ensemble, la Commission propose, pour 2015-2016, une baisse des totaux admissibles de captures (TAC) pour neuf stocks en eau profonde, une hausse pour quatre et une stabilité pour cinq.

Elle prévoit notamment une augmentation de 10 % en 2015 pour le physis de fond et de fortes coupes pour la dorade rose qui intéresse l'Espagne et le Portugal. Le quota reste à zéro pour l'empereur et pour les requins des grands fonds, Bruxelles n'a pas prévu de chiffres, car elle attend encore les avis scientifiques. C'est à la mi-décembre que les ministres européens de la Pêche négocieront les TAC à partir des projets de la Commission. Fin 2012, l'Europe avait été plus généreuse pour les pêcheurs, en remontant les prises notamment de grenadier et de sabre.

Source : <http://www.entreprises.ouest-france.fr/article/peche-grands-fonds-sabre-noir-grenadier-revus-baisse-03-10-2014-162801> (03/10/2014)